GREFFE
du Tribunal de Commerce de
NIORT
2 rue du Palais
BP 8818
79028 NIORT CEDEX 9

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SARL
ABC CABINET MEGANE
91 BD DES ARANDELLES
79180 CHAURAY

Dépôt effectué par :

STE D EXERCICE LIB.RESP.LIM.
SOCIETE D AVOCATS JURISTES DE L ENTREPRI
142 BLD AMPERE
79180 CHAURAY

Numéro RCS : NIORT B 422 350 827 (15199/1999B00073)

Pièces déposées le 22/01/2001	Numéro : 2100022

pv d assemblee du **30/10/2000**
- CONTINU. MALGRE PERTE 1/2 CAP

P./ Le Greffier.

ABC CABINET MEGANE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €
Siège Social : 91, Boulevard des Arandelles – 79180 CHAURAY
R.C.S. NIORT 422.350.827

COPIE certifiée conforme Le Gérant

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 OCTOBRE 2000

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT
22 JAN. 2001
GREFFE

L'an deux mil,
Le 30 octobre à 19 heures.

La soussignée Madame Roseline VAILLEUX, associée unique de la société "ABC CABINET MEGANE", société à responsabilité limitée, au capital de 8 000 €, divisé en 80 parts de 100 € chacune, en sa qualité de gérante,

A pris les décisions ci-après relatives à :

- Décision à prendre en application de l'article 68 de la loi du 24 juillet 1966.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, sur la base du rapport de gestion qu'elle a rédigé, délibérant en application des dispositions de l'article 68 de la loi du 24 Juillet 1966, après examen de la situation de la société telle qu'elle ressort des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1999, approuvés le 30 juin 2000, et desquels il résulte que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, décide la continuation de la société.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur du présent procès-verbal certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes les formalités qu'il conviendra.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Roseline VAILLEUX